



Invitation • Communiqué de presse

Lesparre Médoc • 1^{er} avril 2015 •

Remise d'un chèque à l'épicerie solidaire par A.N.D.E.S et la Fondation Carrefour

SOLIDARITE

Lesparre Médoc - Remise officielle d'un chèque de 3 881,36 euros à l'épicerie solidaire « Envois » le 1^{er} avril 2015 à 15H, lauréate de l'appel à projet national lancé par la Fondation Carrefour en partenariat avec le Réseau des épiceries solidaires A.N.D.E.S.

Cette dotation permet à l'épicerie solidaire de s'équiper d'un comptoir de caisse et d'une armoire réfrigérée. Partenaire depuis 2007 du réseau A.N.D.E.S., la Fondation Carrefour réaffirme ainsi son implication de proximité auprès des épiceries solidaires adhérentes.

Ce chèque sera remis en présence de Mme Stéphanie Colas, directrice de l'épicerie, de Mr Eric Caudal, Directeur du Carrefour de Lesparre Médoc, représentant de la Fondation Carrefour, ainsi que de Chloé Farjanel, Animatrice A.N.D.E.S. Région Aquitaine et Poitou-Charentes.

Accueil presse : 1^{er} avril 2015 • 15 h

Adresse : Envois 4, rue Bien Aimé Coiffard 33340 Lesparre-Médoc

Contact sur place : Chloé Farjanel - Animatrice Régionale A.N.D.E.S. Aquitaine et Poitou-Charentes.

Mobile : 06 82 84 75 64 Mail : chloe.farjanel@epiceries-solidaires.org

CONTACTS

1

Chloé Farjanel,
Animatrice Régionale A.N.D.E.S.
Aquitaine et Poitou-Charentes
Mobile : 06 82 84 75 64

Mail : chloe.farjanel@epiceries-solidaires.org

L'appel à projets.

Lancé en mai 2014 auprès des 280 épiceries solidaires et sociales de son réseau, l'A.N.D.E.S. a reçu 59 dossiers dont 57 ont été retenus. Au final, 21 projets ont été récompensés. En région Aquitaine, c'est l'unique projet primé par la Fondation Carrefour.

L'épicerie solidaire « Envois » de Lesparre Médoc, a été créée en 2005. Elle a trois salariés, 6 bénévoles et des stagiaires. Grâce à ce soutien, elle continue d'améliorer professionnellement ses équipements et sa mise aux normes.

2

Service presse

Marie-Claude Jonquoy-Michalon
presse@epiceries-solidaires.org

Port. : 06 60 47 76 38 /
06 71 10 60 01 / 01 71 19 94 29

Retour sur un partenariat dynamique et pérenne.

Attachée à soutenir le développement des épiceries solidaires du réseau A.N.D.E.S., la Fondation Carrefour réaffirme par le biais de cet appel à projet son implication de proximité auprès des épiceries solidaires adhérentes, soutenues localement et sur l'ensemble du territoire français, par les magasins de l'enseigne.

A Lesparre Médoc, l'épicerie solidaire Envois, a d'ores et déjà installé un partenariat avec le magasin Carrefour de Lesparre Médoc.

A propos de la Fondation Carrefour

Créée en 2000, la Fondation Carrefour nourrit une mission d'intérêt général contre l'exclusion au niveau international. Grâce aux équipes du Groupe et à leurs compétences, elle œuvre sur deux axes privilégiés d'intervention que sont l'alimentation solidaire et l'aide humanitaire d'urgence.

Dotée d'un budget de 6,5 millions d'euros, la Fondation Carrefour a financé 48 projets en 2013 répartis dans 9 pays.

Plus d'informations sur :

www.fondation-carrefour.org

Contact presse : Anaïs Lannes
Responsable communication Groupe
01 41 04 26 17
anaïs_lannes@carrefour.com

L'Association Nationale de Développement des Épiceries Solidaires (A.N.D.E.S.), créée en 2000, est l'un des principaux réseaux d'aide alimentaire en France. Elle soutient le développement des épiceries solidaires, associations caritatives fonctionnant comme des magasins de libre-service et qui proposent à 20% du prix usuel, des produits de consommation courante à des personnes en situation de pauvreté. Le réseau compte aujourd'hui 280 adhérents.

La **Fondation Carrefour** a fait de l'alimentation une voie pour lutter contre la pauvreté. Aussi, pour réduire les inégalités liées, directement ou indirectement, aux problèmes alimentaires, elle déploie, sur le terrain des actions collaboratives concrètes en s'appuyant sur la motivation et les compétences des collaborateurs du Groupe.

C'est dans cette démarche que s'inscrit, depuis 2007, son partenariat avec l'A.N.D.E.S. autour d'un partage de valeurs et d'engagements communs. A ce titre, l'A.N.D.E.S. a reçu **450 000 €** de la Fondation en 2013, complété par un partage de compétences et un soutien humain. Ces fonds ont été répartis en :

- **200 000 € pour les 4 chantiers d'insertion installés par l'A.N.D.E.S.** sur les marchés de gros pour valoriser des fruits et légumes invendus et les redistribuer aux structures d'aide alimentaire régionales.
- **50 000 € pour l'étude de faisabilité de l'ouverture d'un nouveau chantier** d'insertion sur le marché de gros de Lyon-Corbas,
- **100 000 € pour l'activité de transformation** (jus de fruits et soupes),
- **50 000 € pour le développement des épiceries solidaires du réseau A.N.D.E.S.**
- **50 000 € pour le programme Uniterres**, un programme de circuits courts imaginé et réalisé par l'A.N.D.E.S. pour rapprocher les structures d'aide alimentaire telles que les épiceries solidaires adhérentes et les petits producteurs locaux.

Au-delà du réseau A.N.D.E.S., la Fondation apporte un soutien plus général aux épiceries solidaires sur plusieurs volets :

- ✓ Une participation aux frais d'installation et à l'achat du matériel nécessaire à l'activité des épiceries. Pour exemple, lors d'un appel à projets en 2013 organisé dans le cadre des 50 ans de l'hypermarché, la Fondation a attribué une aide de **70 000 €** pour soutenir la création et développement d'épiceries solidaires en France.
- ✓ L'approvisionnement d'épiceries solidaires sous forme de dons alimentaires venant des magasins Carrefour proches (jusqu'à 60% des produits redistribués). En 2013, ces dons ont représenté en France **68 millions de repas offerts** par l'enseigne aux structures associatives d'aide alimentaire.
- ✓ Le soutien du réseau des 8 épiceries solidaires étudiantes AGORAE, adhérentes à l'A.N.D.E.S. créées face à paupérisation grandissante des étudiants.

L'A.N.D.E.S. en quelques mots

L'A.N.D.E.S. apporte depuis 14 ans des solutions innovantes pour proposer une alimentation saine et accessible aux personnes en situation de précarité, bénéficiaires de l'aide alimentaire. En rendant accessibles des produits alimentaires de qualité dans les épiceries et en distribuant des fruits et légumes frais par le biais de ses chantiers d'insertion mais, également, en mettant en place des actions d'accompagnement, tels que des ateliers cuisine ou de dégustation de produits, elle permet de retisser le lien social et de réhabiliter le plaisir de la nourriture.

Seul réseau national des épiceries solidaires, l'A.N.D.E.S. a pour mission de fédérer et conseiller ces structures et de les soutenir dans leur développement et leur implantation durable. Le principe des épiceries solidaires est de **lutter contre l'exclusion sans favoriser l'assistanat**, de respecter la liberté des personnes et de **promouvoir leur insertion durable**.